

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N° 752 DU 15 AU 17 FÉVRIER 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

L'ÉDITION DU WEEK-END

LA CITATION DE LA SEMAINE

« Si tu as deux pains, vends-en un pour t'acheter des fleurs car ton âme a autant besoin de beauté que ton corps de nourriture. »

Proverbe Bouddhiste

ANNÉE 2013

ANNÉE SÉNÉGAL

L' INQUIÉTANT

SILENCE POLITIQUE

DE LA GUADELOUPE

NOTRE CHRONIQUE HEBDOMADAIRE

Deux séries de faits nous ont interpellé cette semaine.

La première série concerne l'étrange silence politique de la Guadeloupe. Rien ne semble émouvoir nos compatriotes et les institutions en charge de l'expression politique des citoyens . Les soit disant réformes sociétales qui opposent les français les laissent de marbre . Depuis mars 2009 où la quasi totalité des guadeloupéens était descendue dans les rues pour protester , dénoncer et réclamer est devenu déjà un lointain souvenir . Que s'est il donc passé ? Personne ne le sait avec précision . Par contre les observateurs constatent qu'une chape de plomb a été déposée sur les consciences et personne ne sait comment s'en débarrasser. La situation est donc dangereuse . En imposant l'immobilisme, elle met notre pays dans l'incapacité de faire face à ses défis qui sont nombreux : gouvernance inadaptée ; incapacité de produire de la richesse et donc de générer une croissance suffisante pour créer des emplois durables et correctement rémunérés ; multiplication des inégalités sociales ; accentuation de l'étouffement culturel et diplomatique .La conjoncture est d'autant plus dangereuse que les acteurs politiques créés par le pouvoir colonial persistent à utiliser des thèmes politiques qui sont d'un autre temps. L 'assimilation qui malheureusement est défendue par certains fait rire aujourd'hui . La nomination de personnalités nées en Guadeloupe à des postes de ministres et de préfets sont de la poudre aux yeux pour continuer à duper et à dominer . GUADELOUPE réveille toi . Le silence n'a jamais été une solution.

La deuxième série concerne le CARICOM qui va fêter le 4 juillet 2013 le 40e anniversaire de sa naissance. Le CARICOM (Communauté Caribéenne) est une organisation internationale régionale qui regroupe 15 états membres (dont Haïti), 5 membres associés et 12 états associés. Créé le 4 juillet 1973, le CARICOM vise à créer une zone de libre échange. Ainsi, un marché unique a été inauguré par la Barbade, le Belize, le Guyana, la Jamaïque, le Suriname et Trinidad & Tobago le 1er janvier 2006. L'organisation a également signé plusieurs accords de libre échange avec des pays ou organisations partenaires comme l'Union européenne, le Costa Rica ou encore le Venezuela. Haïti a pris la présidence de cette instance le 1er janvier 2013 pour six mois. Cependant les objectifs affichés sont modestes pour ne pas dire plus. Haïti compte mettre l'accent sur le développement durable. Haïti demande en outre que

le français soit également considéré comme langue officielle . Peu de choses en définitive . Ces orientations confirment la faiblesse du CARICOM qui ne veut pas faire de politique et n' a pas de mythe fondateur ce qui explique la modestie de ses résultats diplomatiques . Alors que bon nombre de pays de notre région sont encore sous domination européenne ou américaine , la feuille de route de la présidence du CARICOM ne dit mot sur cette réalité pourtant très présente . Après 40 ans d'existence , le CARICOM, s'il veut être le référent central de politique de la Caraïbe, doit faire aussi de la politique c'est à dire dessiner un nouveau destin de l'organisation caribéenne fondé sur la volonté de décoloniser notre région en contraignant les européens à la quitter, si la présidence haïtienne veut que notre région s'émancipe et joue un rôle diplomatique à la hauteur de son histoire et de ses ressources . Nous attendons toujours une volonté du CARICOM d'expurger de notre région tout colonialisme.

ELUTHER JEAN PAUL



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LES MAIRES DE FRANCE CRITIQUENT L'AVANT PROJET DE LOI SUR LA DÉCENTRALISATION

L' Association des maires de France estime que l'avant-projet de loi de décentralisation tel qu'il lui a été présenté le 7 février dernier par la ministre de la Décentralisation, Marylise Lebranchu, constitue « un recul manifeste des libertés locales ». Dans un communiqué publié hier à la suite de son comité directeur, l'AMF

souligne que « les élus s'interrogent légitimement sur ce qu'il reste du respect du principe constitutionnel de non tutelle entre collectivités ». Selon les maires, « la place des communes dans cette nouvelle architecture territoriale est souvent ignorée ou réduite à la fonction d'exécutante, au risque de fragiliser irrémédiablement leur capacité à offrir des services publics de qualité et adaptés aux attentes de la population ». Le texte « renforce les prérogatives des régions au-delà de ses compétences reconnues, fait preuve d'une conception rigide et uniforme de l'intercommunalité et est même en recul sur la reconnaissance du fait métropolitain », dénonce aussi l'association. « L'AMF regrette cette vision technocratique, hiérarchisée et verticale de l'action publique qui laisse peu de place à la subsidiarité et ne tient pas compte de la réalité ou de la diversité des territoires. Elle regrette également que le rôle de l'état, garant des grands équilibres sur le territoire national, ne soit pas davantage précisé dans une nouvelle organisation décentralisée », poursuit le communiqué. L'AMF demande à l'état « qu'il fasse confiance au bloc communal pour trouver les solutions adaptées ».

LES MIRAGES DU TOURISME

Le tourisme s'impose comme un phénomène majeur depuis la fin du 20e siècle. Les flux touristiques ne cessent de croître, également, le nombre des touristes. Cette évolution implique des effets multiformes touchant les sociétés, les systèmes économiques et l'environnement. Ils ne sont pas toujours quantifiables. Ils apparaissent souvent contradictoires, de sorte qu'un bilan global est difficile à établir.

Les pays d'accueil n'en profitent pas nécessairement, et peuvent même voir leur dépendance accrue. Le tourisme incite à l'augmentation des importations et donc à l'étranglement de la production du pays d'accueil. Il crée directement des emplois, mais une part élevée relève du travail saisonnier, voire clandestin. Indirectement, il contribue au fonctionnement de nombreuses autres branches économiques. Les populations d'accueil profitent

de débouchés accrus ou de l'apparition de métiers nouveaux. Mais, le tourisme peut tout aussi accélérer la disparition d'activités avec lesquelles il entre en concurrence pour l'espace ou la main-d'œuvre. C'est l'emploi qui explique que les espaces touristiques sont souvent dynamiques sur le plan démographique. Les sociétés d'accueil ne sortent jamais indemnes de la rencontre touristique. Suivant les lieux, mais aussi ses formes, son volume, le tourisme peut être tantôt un agent de subversion des sociétés traditionnelles, tantôt l'occasion d'une redécouverte du patrimoine et des spécificités culturelles. Mais son effet sur le milieu naturel est tout aussi puissant. Les problèmes posés sont réels : dégradation des sites par les infrastructures de circulation et d'hébergement, altération, voire destruction de milieux fragiles, dunes, marais, forêts, pelouses d'altitude, pollution des aires, et surtout des eaux. Comme nous avons pu le constater, le tourisme de masse ne prend aucune considération de l'espace local. Des valeurs négatives lui sont de plus en plus associées telles que l'inactivité culturelle et les contacts superficiels avec les milieux d'accueil, les risques environnementaux et surtout la prise de conscience de l'existence d'un produit uniformisé dans des sites encombrés et défigurés par le tourisme de masse. Les sites comme ceux de montagne ayant fait l'objet d'une exploitation industrialisante perdent progressivement leur attrait. L'offre touristique se retrouve dans l'incapacité de maintenir son rythme et se voit dans l'obligation d'innover afin de répondre à des besoins nouveaux. Donc le recul constaté est-il simplement la conséquence d'un environnement moins propice au développement du tourisme ou est-il le reflet de difficultés réelles propres au modèle qu'il conviendrait de surmonter ?

Depuis une dizaine d'années, le tourisme dit de masse s'essouffle et sa crise semble irrémédiable. Nous constatons que le « fordisme touristique » n'est plus en corrélation avec l'évolution des besoins de marché. La clientèle recherche des « sites vrais » combinant la profondeur de l'échange interculturel, l'harmonie avec la nature et l'histoire des lieux visités. C'est cette vision qui est à expliciter, par la suite, au travers de la théorie des sites. De

telles exigences semblent donc en contradiction avec l'offre du tourisme de masse qui privilégie le profit immédiat et la grande échelle détruisant ainsi la qualité relative des sites natifs d'activités touristiques. Comme le montre F. DEPREST (1997) dans une enquête sur le tourisme de masse, ce dernier a perdu de son attrait à la fois auprès de la clientèle et auprès des spécialistes du tourisme. Ce phénomène de répulsion touche aussi le tourisme dit d'élite dans la mesure où il n'échappe pas non plus à la crise du management industrialiste des activités touristiques. Cette crise est donc à apprendre en considération pour comprendre les nouvelles tendances de la consommation touristique. La crise de la quantité a donc ouvert la voie à la qualité. Du point de vue de la théorie des sites, il s'agit véritablement une crise des paradigmes et des pratiques classiques du tourisme en général. En somme, le produit touristique, traditionnellement consommé depuis les années 60, a connu, au cours du temps, des modifications. En premier lieu, un vieillissement qui peut être interprété sur la base de la notion de cycle de vie du produit de Vernon. En second lieu, au niveau de la demande, un effet de saturation, la capacité de charge du site touristique est dépassée.

Depuis quelques années, le tourisme semble prendre de nouvelles formes. En effet, les impacts dévastateurs du tourisme ont été largement décrits, aussi bien dans la littérature par des chercheurs sociologues, géographe, etc., que dans la presse. Ces écrits remettaient en cause une approche purement économique du tourisme qui a largement prédominé. Approche qui occultait, entre autres, la « folklorisation » de la culture locale, un dualisme social, l'effet de snobisme, etc. Le tourisme source de rencontre, devient la négation du tourisme. Cette forme de tourisme que nous dénommons méga tourisme est remise en cause par l'émergence des nouvelles demandes. Celles-ci sont multiples et variées (culture, nature, architecture, sport et loisir, etc.). Le nouveau tourisme se base, entre autres, sur le patrimoine local. Le « nouveau touriste » cherche le calme, la facilité de circuler, l'authenticité du cadre et des relations humaines. Il se veut

explorateur de nouvelles cultures (traditions, fêtes populaires, écomusées). En d'autres termes, il est la recherche d'une offre touristique variée, tout en respectant l'environnement. A cet égard, P. FRANCES écrit : « Avant, on se mettait au vert, aujourd'hui on souhaite aussi se mettre au vert, une tendance illustrée par l'importance accordée, dans les motivations exprimées, d'une part au calme et à la tranquillité (rejet de la foule et des endroits encombrés et bruyants), d'autre part à la découverte de la nature, qu'il s'agisse de la montagne (de plus en plus fréquenté en été) mais aussi de la campagne, par opposition au littoral qui semble, lui, en passe de perdre, si cela n'est pas déjà fait, une position longtemps prédominante ». il relève aussi « le désir d'entrer réellement en contact avec d'autres cultures, d'autres façons de vivre[...], le regain d'intérêt pour les traditions, etc.»^{72(*)}. Comment expliquer ces constats ? La réponse est articulée en deux points : l'enjeu de la qualité et les piliers sur lesquels le nouveau modèle est fondé.

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ

SIGNATURE D'UN ACCORD SUR L' EMPLOI DES SENIORS À FRANCE TÉLÉCOM ORANGE

L'accord « seniors » qui vient d'être signé par FO, CFDT, CFE-CGC et CGT concerne près d'un quart du personnel de France Télécom-Orange en France. Il permet à 14 000 nouveaux salariés de bénéficier, s'ils le souhaitent, de l'une des 4 formules de temps partiel seniors (TPS). Si l'on rajoute les bénéficiaires du temps partiel aidé (TPA), ce sont au total plus de 20 000 salariés qui sont concernés. En effet, le TPA est désormais ouvert dès l'âge de 55 ans, jusqu'au départ en retraite ou au basculement sur un TPS. L'accord est conclu pour une durée de 3 ans, du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2015, mais par ses effets il concerne le personnel qui part en retraite d'ici la fin 2020 (les générations 56, 57 et 58 dans le cas d'une retraite à 62 ans). Parmi les mesures phares de l'accord, FO a obtenu la création d'un TPS sur 5 ans, avec une rémunération de plus de 71 % (prime spécifique

incluse) et 3 ans libérés. Toutes les formules de TPS sont ouvertes aux activités d'intérêt public ou d'intérêt général dans le cadre d'associations reconnues par la Fondation Orange. Les commissions locales et une commission nationale seront chargées de suivre la mise en œuvre de l'accord.

UN OEIL BIONIQUE POUR LES AVEUGLES

La FDA, chargée d'évaluer les médicaments avant leur commercialisation sur le sol américain, vient d'approuver la mise sur le marché d'un oeil bionique, une prothèse déjà greffée sur une soixantaine d'aveugles dans le monde. Une lueur d'espoir pour les patients atteints de rétinopathie. Grâce à la greffe de cet oeil bionique Argus 2, les non-voyants sont capables de distinguer en noir et blanc formes et mouvements autour d'eux. L'Agence américaine des médicaments (FDA) a approuvé le jeudi 14 février le premier oeil bionique mis sur le marché, appelé Argus 2, déjà approuvé par les autorités européennes et greffé chez une soixantaine d'aveugles dans le monde. Ce système, mis au point par la société californienne Second Sight Medical Products, est composé d'électrodes implantées dans la rétine et d'une paire de lunettes équipées d'une caméra miniature. Il permet aux personnes souffrant d'une rétinopathie pigmentaire, une maladie génétique rare qui entraîne une dégénérescence des photorécepteurs de la rétine, de recouvrer partiellement la vue, grâce à une prothèse rétinienne qui permet de stimuler le nerf optique avec des signaux vidéo et une charge électrique transmise sans fil. "Cet appareil peut aider des adultes atteints de rétinopathie pigmentaire, ayant perdu la capacité à distinguer les formes et les mouvements, à être plus mobiles et à pouvoir assurer des activités quotidiennes", a commenté Jeffrey Shuren, de la FDA. Le système peut être implanté sur des individus âgés d'au moins 25 ans. Pour donner son feu vert, la FDA s'est notamment fondée sur un essai clinique effectué sur 30 personnes, de 28 à 77 ans, dont quatre Français. Toutes étaient totalement aveugles avec une acuité visuelle très au-dessous de 1/10ème contre 10/10ème pour la normale. Ces patients ont

généralement retrouvé une acuité qui leur permet de distinguer des formes en noir et blanc comme une personne dans l'encadrement d'une porte ou si quelqu'un est assis à côté d'eux mais sans pouvoir reconnaître le visage. Argus 2 est disponible dans plusieurs pays européens pour 73 000 euros, a récemment indiqué un responsable de la société basée près de Los Angeles, notant que cette prothèse rétinienne promettait d'être un succès commercial. Aux Etats-Unis, le nombre de malades de rétinopathie pigmentaire est estimé à 100 000.

UN TATOUAGE ÉLECTRONIQUE POUR SURVEILLER LE CORPS

Des chercheurs américains ont développé un patch pour mesurer des signes vitaux à travers la peau. Silicium et métal sont imprimés pour former un composant étirable, placé sur une fine feuille qui adhère à la peau sans colle. Un premier produit pourrait être commercialisé dès 2015. C'est un petit rectangle de la taille d'un timbre poste, mais il suscite déjà un très grand intérêt. Le dispositif « Electronic Tattoos » vient de recevoir à Paris le grand prix du Forum NetExplo, un événement consacré aux tendances numériques qui se tenait la semaine dernière à l'Unesco. Ce « tatouage électronique » se présente comme un patch rassemblant différents composants capables de mesurer des paramètres biologiques, mais aussi de stocker les données récoltées et, à terme, de les transmettre sans fil. Encore en phase de développement, il pourrait servir dans quelques années à surveiller l'état de santé de nourrissons, de malades ou de sportifs de haut niveau. Electronic Tattoos a été mis au point par une équipe de l'Université d'Austin au Texas, spécialisée au départ dans les matériaux. Selon Nanshu Lu, la responsable de l'équipe de recherche qui a reçu le prix à Paris, « le défi a été de rendre le silicium et le métal suffisamment fins et flexibles pour pouvoir être posés sur la peau sans gêne, et pour qu'ils tiennent sans recourir à un adhésif -ce qui risquerait de créer des interférences. » Silicium et métal sont imprimés pour former un composant étirable, ressemblant à un minuscule treillis métallique, qui peut être placé sur une très fine feuille de polymère souple et auto-adhérent. « A l'arrivée, notre dispositif

est aussi souple que la peau humaine », indique Nanshu Lu. Différents types de tatouages ont déjà été réalisés en associant plusieurs sortes de composants. Les capteurs, tout d'abord, peuvent mesurer la température, le rythme cardiaque ou le taux d'humidité de la peau -ce qui fournit une indication sur l'état de santé de la personne qui porte le patch. Il est également possible de mesurer les mouvements des muscles, que ce soit pour enregistrer l'activité (à la manière d'un podomètre) ou, à terme, pour piloter des appareils. Mais avant d'y parvenir, le projet devra encore surmonter plusieurs obstacles : pour que le tatouage fonctionne de façon autonome, il faudra trouver des solutions pour l'alimenter en énergie, mais aussi pour stocker les données récoltées et les transmettre. « Nous étudions la possibilité d'intégrer au patch des cellules photovoltaïques ou des batteries ion-lithium pour l'alimentation, et d'utiliser les technologies NFC pour la transmission des données sans fil », explique Nanshu Lu. En attendant, une première version -probablement passive, c'est-à-dire nécessitant d'être raccordée par fil pour accéder aux données -pourrait arriver sur le marché « dans environ deux ans ». La start-up MC10, basée à Cambridge (Massachusetts) a passé un accord avec l'université du Texas pour industrialiser et commercialiser des tatouages électroniques. L'entreprise vise en priorité les secteurs du sport et de la santé.

UN ASTEROÏDE FRÔLE LA TERRE

Quelques heures après l'explosion d'un météore au-dessus de l'Oural, un astéroïde est passé à moins de 28.000 km de la Terre. Surveillé de près par l'agence spatiale américaine, un astéroïde de 45 mètres de diamètre a frôlé la Terre vendredi sans faire de dégâts, contrairement à une météorite tombée le même jour en Russie qui a explosé et blessé un millier de personnes. Pesant environ 135.000 tonnes et baptisée 2012 DA 14, l'astéroïde --qui est un corps du système solaire composé de roche, de métaux et de glace--est passé à 27.680 kilomètres de la Terre vers 19H25 GMT, a indiqué l'agence spatiale américaine (Nasa). Des images prises par un télescope en Australie et diffusées par la Nasa ont

montré une minuscule trace blanche se déplaçant dans un ciel noir. Il s'agissait du plus gros astéroïde passant aussi près de la Terre jamais détecté par les scientifiques, selon la Nasa. Découvert en février 2012, l'astéroïde est passée à un dixième de la distance Terre-Lune dans l'est de l'océan Indien, à la verticale des côtes de Sumatra en Indonésie, à une vitesse de 7,8 kilomètres par seconde, a précisé la Nasa. Le Goldstone Solar System Radar de la Nasa, situé dans le désert de Mojave en Californie (ouest des Etats-Unis), a observé le passage de l'astéroïde et le suivra encore quelques jours pour en déterminer plus précisément la taille et la forme. Si l'astéroïde avait touché la Terre, il aurait pu anéantir une grande agglomération. Mais cet astéroïde reste beaucoup plus petit que la météorite responsable de l'extinction des dinosaures il y a 66 millions d'années, qui mesurait dix kilomètres de diamètre. « En moyenne un astéroïde de cette taille s'approche aussi près de la Terre tous les 40 ans et risque d'entrer en collision avec notre planète tous les 1.200 ans », avait précisé Donald Yeomans, directeur du bureau du « Near Earth Object » (NEO) du Jet Propulsion Laboratory de la Nasa. Si cet astéroïde, considéré de petite taille, s'était écrasé sur la Terre il aurait produit des dommages comparables à celui tombé en Sibérie centrale en 1908 à Tougouska, selon Tim Spahr, du Minor Planet Center à l'université de Harvard. Selon certaines estimations, l'onde de choc à Tougouska était équivalente à plusieurs centaines de fois celle provoquée par la bombe d'Hiroshima. Pour autant, le passage de l'astéroïde vendredi près de la Terre, à une distance inférieure à celle de certains satellites, n'est pas lié à la chute d'une météorite en Russie. Selon Samuel Kounaves, professeur au laboratoire de physique appliquée de l'université Johns Hopkins (Maryland, est), « il n'y a pas de connexion » entre les deux événements. La chute de la météorite en Russie a eu lieu « douze heures plus tôt » et les deux corps « se déplaçaient dans des directions différentes », selon Robert Massey, de l'institut britannique Royal Astronomical Society.

LE FESTIVAL DES ÉTONNANTS VOYAGEURS

Du 13 au 17 février, Brazzaville accueille Étonnants voyageurs, le festival international du livre et du film . Au programme de cette édition 2013 : "L'Afrique qui vient". Engagement, rapports à la langue française et à la colonisation, influences de l'exil, fonction sociale de la littérature, développement des nouveaux modes de communications... Sous les arbres du Palais des Congrès de Brazzaville, les participants au Festival international du livre et du film, Étonnants voyageurs, sont entrés dans le vif du sujet dès le 14 février au matin. Pour lancer les quatre jours de débats, rencontres, concerts, projections et conférences qui doivent se dérouler à travers toute la ville sur le thème « L'Afrique qui vient », les organisateurs avaient choisi de réunir trois jeunes écrivains venus de différents pays du continent pour évoquer les mutations du roman africain. Installé en Autriche mais originaire de République démocratique du Congo, Fiston Nasser Mwanza a ainsi pu discuter avec l'auteur de polars gabonais Janis Otsiemi et le Sénégalais Felwine Sarr. Et c'est sans doute ce dernier qui a le mieux résumé les préoccupations de la jeune génération d'auteurs africains qui, sans se détacher complètement du politique, le placent désormais à l'arrière-plan de créations se voulant plus ouvertes aux préoccupations existentielles. « Il n'y a que sur notre continent que l'on demande aux écrivains d'écrire sur des thèmes qui seraient politiquement urgent, explique Sarr. Mais je pense qu'il n'y a pas de frontière claire : si je veux écrire sur des préoccupations intimes, je peux le faire, sachant de toute manière que le réel qui est le nôtre m'influence. Il n'y a pas de dichotomie puisque l'on cherche généralement à aller au-delà des préoccupations personnelles. » Confronté à la question du génocide rwandais, Sarr s'est refusé à une écriture engagée, qui aurait manqué de franchise. « J'ai fait, pour des raisons personnelles, plusieurs allers-retours au Rwanda. Mais je ne me suis pas senti assez légitime pour faire œuvre de témoignage alors que je n'avais pas vécu le génocide. » La génération précédente n'avait pas les mêmes préventions et elle l'a fait, parfois même avec talent si l'on pense, entre autres, au travail du Guinéen Tierno Monenembo. Si l'engagement brut, direct, est

ainsi mis à distance, il en va de même de la vieille problématique du rapport à la langue française. « Nous ne sommes pas nés sous la colonisation, notre situation est différente de celle de nos aînés, affirme Fiston Nasser Mwanza. La langue française est simplement un outil de travail. » Et il ajoute : « Enfant, je rêvais d'être saxophoniste. Mais à Lubumbashi, il n'y avait pas d'école de musique, alors avec le temps, le français est devenu un saxophone et les mots sont devenus des notes. » La langue française est un instrument, certes, mais un instrument dont il convient de maîtriser toutes les harmoniques. Janis Otsiemi, auteur du *Chasseur de lucioles*, explique : « Parfois, les mots ne traduisent pas la réalité qui est la mienne et je suis contraint de faire appel à des « gabonismes » pour rendre compte de la société dans laquelle je vis. » Felwine Sarr s'accorde de son côté une liberté stylistique « pleine et entière » pour trouver le mot juste, sans jamais être « contraint par les canons littéraires. » En cela, aucun d'eux n'aurait été désavoué par le maître que fut Ahmadou Kourouma. Et si leurs styles sont radicalement différents, trouver le mot juste, trouver le propos juste reste au cœur de leur démarche. « L'urgence la plus fondamentale est de restaurer notre propre image, analyse Sarr. Certains nous somment de nous définir par rapport aux chiffres du PIB ou du PNB comme si c'était là l'essentiel alors que cela nous confine dans une situation de handicap. La pauvreté ne nous définit pas, les questions liées à la matérialité ou au confort ne nous définissent pas. Nous devons aussi imposer notre propre temporalité. » Chassez le politique, il revient au galop... L'écrivain et ambassadeur de la République du Congo en France, Henri Lopès, ne disait pas autre chose, quelques heures plus tard, lors de l'ouverture officielle du festival émaillée par les revendications très applaudies d'une jeune écrivain militant en faveur de sans-abris congolais « contraints de dormir dehors dans un état pétrolier ». Critiquant une vision parfois trop pessimiste de l'Afrique, il disait ainsi - en écrivain et en diplomate - : « Rassurez-vous, vous n'êtes pas ici au cœur des ténèbres, mais à quelques kilomètres de l'équateur où brille l'astre le plus lumineux de notre univers. »

LA RÉDACTION



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

LE G 20 RÉUNI À MOSCOU

Les pays riches et émergents du G20 réunis samedi à Moscou ont réaffirmé la nécessité de réduire les déficits, mais sans fixer de nouveaux objectifs chiffrés comme ceux établis à Toronto en 2010 qui n'ont pas toujours été remplis, a déclaré l'économiste en chef de l'OCDE. "Il a été réaffirmé que la consolidation budgétaire est une question de moyen terme", a affirmé Pier Carlo Padoan. En revanche, "aucun objectif quantitatif n'a été fixé", a ajouté le responsable de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Lors du sommet de Toronto en juin 2010, les pays riches membres du G20 s'étaient engagés à mettre en place des plans budgétaires pour réduire d'au moins de moitié les déficits à l'horizon 2013, et stabiliser ou réduire les ratios de la dette publique à l'horizon 2016. La présidence russe du G20 avait indiqué vouloir rediscuter ces accords pour adopter de nouveaux objectifs "réalistes". Les accords de Toronto ont été signés "avant la rechute de l'économie", a expliqué Pier Carlo Padoan. "Le scénario est décevant, le rythme de la consolidation doit prendre cela en compte", a-t-il plaidé, assurant qu'il ne s'agissait pas pour autant d'un "virage à 180 degrés" des pays du G20. "Ce qui compte, ce n'est pas seulement le rythme ou la quantité, mais les composantes (de la consolidation), la manière dont elle est faite", a-t-il insisté.

UNE NOUVELLE GUERRE DES MONNAIES ?

Pour faire baisser le yen et redonner un peu de tonus à son économie, le Japon a quelque peu violenté sa banque centrale. Sous la pression du gouvernement, celle-ci a adopté une cible d'inflation de 2%. En plus des achats de titres prévus pour 2013 (440 milliards de dollars), elle a aussi décidé de mettre en place dès 2014 une politique d'achats de titres d'une durée indéterminée pour 145 milliards de dollars par mois, soit près de deux fois les achats mensuels réalisés par la Fed dans le cadre de son fameux "QE3". Ce volontarisme, inédit par son ampleur, a vite produit ses effets : le yen s'est déprécié de près de 20% depuis début octobre 2012. Un ajustement brutal qui a pris à froid les autres membres du G20 et notamment les concurrents du Japon sur les marchés mondiaux. Sans

surprise, l'Allemagne, l'un des premiers exportateurs mondiaux a été une des premières à monter au créneau. Le Ministre de finances, Wolfgang Schauble a dit se faire beaucoup de souci à cause de la stratégie japonaise. Les taux de changes ne doivent pas être manipulés, a-t-il ajouté. Plus sbyllin, mais tout aussi remonté, le Président de la BCE, Mario Draghi, a parlé d'une décision bien peu coopérative. Enfin, Paris tente depuis peu d'ouvrir un débat sur le niveau trop élevé de l'euro, qui renchérit ses exportations et risque de pénaliser ses efforts pour regagner en compétitivité. Le Japon, de son côté, se défend de toute agression via les taux de change : "nous appliquons simplement des mesures vigoureuses pour vaincre la déflation et la récession", explique le ministre nippon des Finances, Taro Aso. Mais personne n'est dupe. D'autant que le nouveau Premier ministre Shinzo Abe ne cachait pas son envie de faire baisser le yen pendant sa campagne électorale. A court terme, la dévaluation compétitive japonaise va créer de sérieux remous dans l'industrie. Les parts de marché de Sony , Toyota, Nissan vont se redresser au détriment de leurs concurrents chinois, coréens et allemands. C'est d'ailleurs ce qui explique le rebond récent de la bourse de Tokyo. La baisse du yen va aussi relancer la spéculation et notamment les opérations de yen carry trade, qui avaient défrayé la chronique en 2007. Enfin et surtout, plusieurs pays comme la Chine, le Brésil ou la Corée, voudront répliquer à la dévaluation japonaise en faisant baisser à leur tour leur monnaie, ou bien en prenant des mesures protectionnistes. De quoi gripper le commerce mondial et sérieusement envenimer les relations internationales. Le plus ennuyeux dans cette histoire, c'est que la nouvelle politique monétaire du Japon va créer de l'instabilité sans pour autant faire preuve d'efficacité, expliquent les experts d'Amundi Asset Management. En effet, l'atonie de la demande intérieure au sein de la zone euro ne sera pas compensée par la baisse du yen. A moyen terme, une fois les parts de marché restaurées dans certains secteurs comme l'automobile ou l'électronique, l'impact sur la croissance (et donc sur les bourses) va se dissiper. Et si le yen baisse trop, l'inflation va ronger le pouvoir d'achat des ménages. En fait, la stratégie japonaise risque surtout de mettre le "feu aux poudres". La "guerre des changes" n'est pas loin car, en ces temps de vaches maigres, nombreuses sont les économies développées qui comptent sur le commerce mondial pour compenser l'atonie de la demande domestique...

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

LE CARICOM SE RÉUNIT EN HAÏTI

Michel Martelly, président d'Haïti sera le conférencier principal lors de l'ouverture de la 24ème réunion intersessions des chefs de gouvernement

de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), lundi et mardi à Port-au-Prince. La réunion de deux jours sera la première jamais organisée par les chefs de gouvernement du CARICOM en Haïti qui est devenu un membre de la Communauté en 2002. Martelly est devenu le président de la Communauté en Janvier 2013 et servira pendant six mois dans cette position. A l'ouverture de lundi, le président sortant l'honorable Dr. Kenny D Anthony, le premier ministre de Sainte-Lucie et Ambassadeur Irwin LaRocque, Secrétaire général de la CARICOM vont également faire des déclarations. Les réunions intersessions des chefs de gouvernement du CARICOM ont lieu le premier trimestre de chaque année avec des réunions régulières qui se déroulent autour de 4 Juillet, date anniversaire de la signature du traité de Chaguaramas, qui a établi la CARICOM. L'intersession est moins formelle que la réunion ordinaire et n'a pas une cérémonie d'ouverture. L'Karibe Convention Centre, à Pétion Ville sera le lieu de la réunion.

LA MINUSTHA PRÉSENTE SES PRIORITES POUR 2013

« Quelle que soit la manière dont nous soutenons Haïti [...], il nous faut constamment nous poser la question : quelle différence cela fait pour le plus pauvre des Haïtiens ? Est-ce que ce que nous entreprenons va améliorer sa vie de manière tangible ? » C'est par ces propos que Nigel Fisher a ouvert vendredi sa toute première conférence de presse en tant que Représentant spécial par intérim du secrétaire général et chef de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (Minustah), fonctions qu'il occupe depuis le 3 février en cours. « Je comprends et soutiens totalement le désir des Haïtiens d'être pleinement en charge des affaires de leur pays. Le travail de la Minustah et des autres partenaires d'Haïti est de l'accompagner sur ce chemin. Mais qu'est-ce que la souveraineté si elle n'inclut pas tous les Haïtiens ? » Ces questions, M. Fisher les a posées au retour d'un déplacement à New York, où il a notamment rencontré les membres du Conseil de sécurité et du groupe des Amis d'Haïti, qui lui ont fait part de leur « préoccupation » et d'une « certaine frustration ». Le sentiment qui prédomine parmi ses interlocuteurs, c'est en effet celui d'une impasse. Les progrès accomplis ont été « beaucoup, beaucoup plus lents que ceux auxquels nous nous attendions au début 2012. Les investissements n'ont pas atteint le niveau espéré. La croissance du PIB n'a été que de 2,5% l'an dernier, bien loin des 8% prévus en début d'année. » Une situation économique morose qui reflète la conviction de nombreux partenaires potentiels qu'en dépit des réformes en cours, la transparence est encore insuffisante dans le pays pour y garantir une compétition saine, a expliqué Nigel Fisher, qui s'est fait également l'écho de doutes exprimés quant à l'indépendance du pouvoir

judiciaire haïtien. « Mais s'il y a une question qui [...] cristallise la déception des amis d'Haïti aujourd'hui, c'est celle de l'impasse dans laquelle se trouve l'organisation des élections », a reconnu le Représentant spécial par intérim. Alors que des sénatoriales devaient avoir lieu au plus tard en janvier 2012, voilà que, 13 mois plus tard, « l'élite politique haïtienne est toujours en train de tenter de trouver un compromis qui semble hors d'atteinte pour former la base d'un accord permettant d'avancer vers ces élections », a-t-il déploré, soulignant que cette impasse politique et constitutionnelle était le signe le plus fort qu'Haïti n'était pas encore « open for business ». C'est pourquoi le rapport du secrétaire général qu'il présentera le mois prochain au Conseil de sécurité n'est pas « optimiste », a reconnu Nigel Fisher, qui a annoncé son intention de « travailler avec les dirigeants du pays [...] pour pouvoir témoigner de progrès tangibles » : « un accord sur une date » - de préférence « avant la fin de l'année 2013 » -, « la mise en place du Collège transitoire du Conseil électoral permanent (CTCEP) » et « au moins un accord politique a minima sur les étapes à suivre pour mettre ce processus d'élections en mouvement ». Le Conseil de sécurité et le secrétaire général ont également chargé le chef de la Minustah d'élaborer, avec le gouvernement haïtien, une feuille de route définissant clairement les priorités de la Mission à l'heure où la réduction de ses effectifs est envisagée. Les priorités centrales proposées par M. Fisher pour cette feuille de route sont au nombre de quatre : tout d'abord, le renforcement de la sécurité, et en particulier de la Police nationale d'Haïti ». Ensuite, celui de l'autorité du Conseil électoral permanent pour qu'il assume la pleine responsabilité et l'appropriation nationale de l'organisation et de la tenue des élections. Le diplomate canadien a aussi évoqué la nécessité de renforcer la culture de l'Etat de droit et des droits de l'homme en Haïti en autonomisant des institutions comme le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire ou la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif et en soutenant la réforme législative en cours, jugée « cruciale ». Enfin, dans le domaine de la bonne gouvernance, a-t-il conclu, il s'agira de soutenir le renforcement des institutions de l'Etat et les mécanismes « décentralisés et participatifs ». Insistant de nouveau sur l'importance de mettre en place un « appareil électoral opérationnel » afin de garantir la stabilité politique, la bonne gouvernance et l'Etat de droit, le Représentant spécial par intérim a rappelé que « la tenue d'élections est une exigence constitutionnelle qui émane de la Constitution haïtienne et non pas d'un diktat de la communauté internationale ».

PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

L'Asie boursière finit la semaine en baisse, inquiète de l'aggravation de la crise économique en Europe fin 2012... A Tokyo, l'indice Nikkei perd 1,18% à la clôture, avant la réunion du G20 Finances, qui doit notamment se pencher aujourd'hui et demain sur la chute du Yen... L'indice de la Bourse japonaise a fait du yo-yo toute la semaine et termine sur un recul hebdomadaire de 0,2%. Sur les autres marchés de la région, le calme est de mise : Hong Kong cède un petit 0,01%, tandis que Séoul est aussi près de l'équilibre (+0,08%), de même que Sydney (-0,06%). Enfin, Singapour et Bombay (indice BSE Sensex) reculent tous deux d'environ 0,3%, et les places de Chine, Taiwan et Vietnam restent fermées pour le Nouvel An chinois (elles rouvriront lundi). Hier, malgré des résultats d'entreprises positifs (BNP Paribas, EDF...) et des annonces de grosses fusions-acquisitions (Heinz racheté par Warren Buffett, mariage American-US Airways), les marchés européens et américains ont aussi marqué le pas. Après l'annonce d'un recul de 0,6% du PIB de la zone Euro au 4ème trimestre 2012 et une contraction de 0,9% sur l'année 2012, l'EuroStoxx 50 a ainsi cédé 0,8%, et le DJIA a fini sur une note hésitante (-0,06%). Au T4, le PIB a reculé de 0,3% en France, de 0,6% en Allemagne et de 0,9% en Italie, des chiffres inférieurs aux attentes, et qui sèment le doute sur la capacité de l'Europe à rebondir cette année.

ÉTATS UNIS

Alors que les investisseurs sont restés attentifs à la réunion du G20 qui se tient aujourd'hui et demain en Russie, Wall Street, qui sera fermé lundi, a fini proche de l'équilibre ce vendredi. Les opérateurs ont pris connaissance aujourd'hui d'un indice manufacturier de la Fed de New York nettement supérieur aux attentes, d'un indice de confiance du Michigan meilleur que prévu, mais aussi d'une production industrielle sous le consensus en janvier. Par ailleurs, les publications trimestrielles se sont poursuivies en cette fin de semaine, avec notamment Burger King, CBS ou encore Kraft Foods. Le DJIA a fini en hausse de 0,06% à 13.981 pts, le Nasdaq a reculé de 0,21% à 3.192 pts, et le S&P500 a perdu 0,10% à 1.520 pts. Sur l'ensemble de la semaine, le DJIA perd 0,1%, le Nasdaq recule de 0,1%, et le S&P500 gagne 0,1%.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé sur une note plutôt baissière vendredi, avec la publication de statistiques économiques américaines et européennes contrastées, tandis que le yen est reparti à la baisse face à la monnaie européenne et américaine. Cependant, les investisseurs restent optimistes : "Je reste persuadé qu'après cette pause les marchés repartiront à la hausse", explique Philippe Gijssels (BNP Paribas Fortis Global Market). La zone euro a enregistré en décembre un excédent commercial moins important que prévu, à 11,7 milliards d'euros, provoqué par une baisse plus forte des

exportations que des importations. Aux Etats-Unis, si la production manufacturière de la région de New York a augmenté en février pour la première fois en sept mois, la production industrielle a, contre toute attente, diminué de 0,1% en janvier, après avoir augmenté de 0,4% en décembre. À Paris, le CAC 40 a terminé en baisse de 0,25% (-9,23 points) à 3.660,37 points. Le Footsie britannique a gagné 0,01% tandis que le Dax allemand a perdu 0,49%. Sur l'ensemble de la semaine, le CAC 40 a gagné 0,3%. L'indice paneuropéen EuroStoxx 50 a clôturé en baisse de 0,76%, plombé avant tout par les télécoms et les banques qui perdent respectivement 0,75% et 0,73%. La séance en Europe a été animée par une série de résultats de sociétés.

CHANGE

L'euro évoluait autour de l'équilibre face au dollar vendredi, dans un marché prudent alors que se rassemblaient à Moscou des responsables des pays membres du G20 pour une réunion de deux jours sur fond de craintes d'une éventuelle "guerre des monnaies". Vers 22H00 GMT, l'euro valait 1,3360 dollar contre 1,3356 dollar jeudi vers 22H00 GMT. La monnaie unique était tombée vers 12H25 GMT à 1,3306 dollar, son niveau le plus faible depuis trois semaines. L'euro progressait face à la devise nippone, à 124,97 yens contre 123,97 yens jeudi soir. La monnaie unique était tombée vers 08H40 GMT à 122,90 yens, son niveau le plus faible depuis deux semaines. Le dollar lui aussi gagnait du terrain face à la monnaie japonaise, à 93,53 yens contre 92,79 yens la veille. "Le dollar reste fort face à la plupart des autres devises, alors que les propos tenus dans le cadre du G20" réunissant ministres des Finances et banquiers centraux des 20 principaux pays riches et émergents "sont au coeur de l'attention" des cambistes, a remarqué Nick Bennenbroek, de Wells Fargo. Les craintes d'une "guerre des monnaies" provoquée par un enchaînement de dévaluations compétitives menées par des pays en quête de croissance ont été ravivées par le récent virage japonais, et étaient dans tous les esprits. La devise nippone a plongé depuis le mois de novembre, le marché anticipant une politique monétaire nettement plus accommodante de la part des autorités nippones avec le retour attendu de la droite au pouvoir, concrétisé en décembre avec l'accession de Shinzo Abe au poste de Premier ministre. Vers 22H00 GMT, la livre britannique progressait légèrement face à l'euro, à 86,05 pence pour un euro, et montait face au billet vert, à 1,5517 dollar, après être tombée à 1,5462 dollar, son plus bas niveau depuis fin juillet. La devise helvétique baissait légèrement face à l'euro, à 1,2316 franc suisse pour un euro, comme face au billet vert, à 0,9217 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a fini à 6,2372 yuans pour un dollar contre 6,2326 yuans la veille.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix du pétrole reculaient vendredi en fin d'échanges européens, dans un marché marqué par des craintes sur la demande alimentées par des inquiétudes sur la zone euro, après une contraction de son économie au quatrième trimestre, et prudent alors que s'ouvrait un sommet du G20. Vers 17H00 (16H00 GMT), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril, dont c'est le second jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 116,66 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,34 dollar par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour l'échéance de mars cédait 1,79 dollar à 95,52 dollars. "Les cours du brut ont chuté lourdement vendredi après

avoir passé la semaine sur une note haussière", commentait Fawad Razaqzada, analyste chez GFT Markets.

Prix des carburants en France

SP98	SP95	E10	Gas +	Gas	E85	GPL
1.646 €	1.585 €	1.582 €	1.493 €	1.420 €	0.912 €	0.848 €

Prix des carburants en Guadeloupe

Sans plomb 98	Gasoil
1,56€	1.48 €

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



MANAGEMENT ET DROIT

LE STATUT DES MESSAGES LAISSÉS SUR UN RÉPONDEUR VOCAL

La Cour de cassation a eu à se pencher très récemment sur la question de l'utilisation en justice, par leur destinataire, de messages laissés sur le répondeur vocal d'un téléphone mobile. La Cour de cassation a validé cette utilisation (Cass. soc., 6 février 2013, pourvoi n° 11-23738). Dans cette affaire, il était question du licenciement d'un livreur vendeur pour faute grave. Ce licenciement avait été notifié par écrit mais le salarié prétendait avoir fait l'objet environ un mois plus tôt d'un licenciement verbal. Il avait donc saisi la juridiction prud'homale pour obtenir paiement de diverses sommes. Sautons quelques étapes de la procédure et mentionnons simplement que la Cour d'appel de Grenoble avait dit le licenciement sans cause réelle et sérieuse. L'employeur avait alors formé un pourvoi en cassation. Parmi les nombreuses questions soulevées par cet arrêt, nous ne nous attarderons que sur l'utilisation, par le salarié, pour prouver le licenciement verbal dans le cadre de la procédure, de messages laissés sur le répondeur vocal de son téléphone mobile. Il convient de noter qu'un huissier de justice avait été chargé de retranscrire les messages et que c'est cette retranscription qui avait été versée aux débats. La Cour d'appel avait jugé que l'utilisation de ces messages par le salarié était un procédé

loyal rendant recevable en justice la preuve obtenue. L'un des arguments de l'employeur en cassation était que ceci constituait au contraire un procédé déloyal, notamment car ces messages n'avaient pas, dans l'esprit de leur auteur, vocation à être conservés. La Cour de cassation rejette cette analyse et valide l'utilisation de ces messages. Pour donner plus de force à sa solution, elle opère une distinction entre l'enregistrement d'une conversation téléphonique privée, effectué à l'insu de l'auteur des propos invoqués et le cas qui nous intéresse ici, à savoir l'utilisation par leur destinataire de messages téléphoniques vocaux. Pour la Cour de cassation, le premier de ces cas est un procédé déloyal rendant irrecevable en justice la preuve ainsi obtenue. A l'inverse, le second cas est considéré comme un procédé loyal puisque l'auteur ne peut ignorer qu'ils sont enregistrés par l'appareil récepteur. La fonction "Pour archiver votre message, tapez..." s'avère donc fort utile dans ce contexte .

RUPTURE CONVENTIONNELLE : ATTENTION AUX CAS DE HARCÈLEMENT MORAL

La Cour de cassation a annulé une rupture conventionnelle à cause d'un contexte de harcèlement moral. Un risque désormais important pèse sur cette fin de contrat qui permettait justement de mettre fin au mal-être au travail. Dans un arrêt Copie Repro du 30 janvier 2013, la Cour de cassation vient de décider qu'une rupture conventionnelle signée dans un contexte de harcèlement moral était nulle. Cette décision est regardée comme suffisamment importante pour figurer au rapport annuel de la Cour de cassation. L'intention de la Haute Juridiction est, sans conteste, de protéger les salariés et, à considérer les faits, on comprend son point de vue. Il s'agissait d'une secrétaire-comptable qui, probablement à cause des conséquences de son mal-être au travail, avait quasiment enchaîné deux arrêts de travail sur quatre mois. Le jour de sa reprise de travail, l'employeur l'attend avec une proposition de rupture conventionnelle. Elle la signe, laisse passer le délai de rétractation, le directeur départemental du travail homologue la convention. Puis elle se ressaisit et demande au conseil de prud'hommes d'annuler la convention, étant, au moment de la signature, « dans une situation de violence morale du fait du harcèlement moral dont elle a constaté l'existence, et des troubles psychologiques qui en sont résultés ». Soulignant que, selon l'article 1237-11 du Code du travail, la rupture conventionnelle doit être librement consentie et se référant aussi à l'article 1112 du Code civil qui classe la violence parmi les vices du consentement, la Cour de cassation se prononce en faveur de l'annulation. La solution paraît juste au regard des circonstances, mais elle ne rend pas forcément service à tous les salariés en souffrance au travail. Nombreux sont-ils, en effet, à voir dans la rupture conventionnelle une

porte de sortie leur permettant de se soustraire à une situation devenue pour eux insupportable, tout en ayant la garantie de toucher le chômage. L'arrêt Copie Repro, avec toute la publicité qui va lui être faite, risque de dissuader les employeurs de s'orienter vers la rupture conventionnelle, qui, jusqu'ici, était considérée comme un moyen sécurisé de rompre le contrat de travail. Il est si facile, après avoir signé, d'aller invoquer une situation de harcèlement moral et d'obtenir ainsi des dommages et intérêts pour licenciement sans cause réelle et sérieuse.



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures.

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %. Loyer commerciaux

Au 2e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux augmente de 0,6% à 107,65 points et de 3,1% sur un an.

Coût de la construction

Au 2e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction baisse de 3% sur un trimestre, à 1 666 points, et augmente de 4,6% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 574

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889
DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

SEPTEMBRE 2012 : 1,5 % SUR UN AN

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 65 470

OFFRE D'EMPLOI EN SEPTEMBRE 2012 : 690

NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE : 22 BIS
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

INTERNET : SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;
FACEBOOK <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ; Agence de presse :

Média info

**DIFFUSER AUTOUR DE VOUS
LA NATION**

Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire

LA NATION

LE REGARD DES GUADELOUPÉENS

SUR LA GUADELOUPE

ET

SUR LE MONDE